

Association canadienne des écoles de sciences infirmières
Énoncé de politique sur la nouvelle proposition d'examen d'entrée dans la
profession infirmière
Le 20 décembre 2011

L'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) et ses membres désapprouvent la récente décision qu'ont prise les organismes de réglementation canadiens en soins infirmiers de remplacer l'examen canadien actuel d'entrée dans la profession infirmière par un examen élaboré conjointement avec une entreprise américaine, le National Council of State Boards of Nursing (NCSBN). Le nouvel examen proposé soulève de graves préoccupations quant aux conséquences négatives qu'il pourrait avoir sur la formation des infirmières.

- L'actuel examen américain d'entrée dans la profession infirmière, le NCLEX-RNMD, se base sur une analyse empirique de la pratique, alors que l'examen canadien actuel est **axé sur les compétences**. Les membres de l'ACESI (toutes les écoles infirmières) aident à l'élaboration et à la mise à jour des compétences (connaissances, compétences, comportements) grâce à un processus de collaboration national conduit par l'Association canadienne des infirmières et infirmiers du Canada. Ce processus annuel assure une réponse appropriée aux besoins du système de santé canadien.
- L'entrée dans la profession au Canada requiert un **baccalauréat**. Comme ce n'est pas le cas aux États-Unis, les attentes à l'endroit des nouveaux diplômés américaines pourraient être différentes de celles pour les nouveaux diplômés au Canada. Nous craignons que l'examen reflète un dénominateur commun de la pratique infirmière moins élevé et plus limité que celui qui est actuellement accepté au Canada.
- L'examen canadien est offert dans les **deux langues officielles** et comporte une partie à rédiger en français, traduite ensuite en anglais; nous ne savons pas si l'examen proposé sera en mesure de refléter la culture et la langue françaises.
- L'examen canadien actuel reprend le contenu présenté dans les manuels canadiens, contrairement à l'examen américain qui, et c'est bien compréhensible, reflète la culture et le système de santé des États-Unis, très différents de ceux du Canada. Quelle sera la part du contenu canadien dans l'examen conjoint et **quel poids auront les organismes de réglementation canadiens** dans l'élaboration de l'examen? Un total de 60 organismes de réglementation américains en soins infirmiers ont participé à la discussion, contre seulement 10 au Canada; le pouvoir n'est pas équilibré.
- Le gouvernement américain a accès à des renseignements personnels détenus par des entreprises américaines. Nous craignons que les autorités américaines puissent accéder aux **renseignements personnels des infirmières et infirmiers canadiens**. L'ACESI voudrait recueillir plus d'informations auprès des organismes de réglementation sur l'impact que pourrait avoir la *USA Patriot Act* sur la confidentialité des données des étudiantes et étudiants canadiens en soins infirmiers.
- L'ACESI et ses membres, en tant que spécialistes de la formation infirmière, possèdent les connaissances des programmes d'études et une grande expérience de l'élaboration d'examens d'autorisation infirmière ajustée à ces programmes et à la pratique des soins infirmiers. Il est troublant de constater que les **écoles d'infirmières n'aient pas été consultées** pendant le processus car changer ce qui est évalué, c'est fondamentalement changer ce qui doit être appris. Dans ce contexte, l'ACESI craint que les futurs infirmières et infirmiers canadiens ne soient tout simplement pas aussi qualifiés qu'ils le sont aujourd'hui.

L'ACESI et ses membres visent l'excellence de la formation infirmière canadienne afin d'assurer la sécurité des patients. L'examen proposé risque de diminuer la qualité de la formation des infirmières et infirmiers du Canada sans garantir que les infirmières et

infirmiers qui viennent de graduer soient en mesure d'exercer de façon sécuritaire dans le système de santé canadien.

L'ACESI et les doyens des écoles d'infirmières demandent que **toutes les négociations avec le *National Council of State Boards of Nursing* soient interrompues** jusqu'à ce qu'un cadre commun ait été établi entre les organismes de réglementation et l'ACESI.

Engagez les infirmières et infirmiers enseignants dans cette question d'éducation.

www.acesi.ca / www.casn.ca